ART. 40 N° II-1008

# ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

# **AMENDEMENT**

N º II-1008

présenté par

M. Chalumeau, M. Labaronne, Mme Boyer, M. Testé, M. Portarrieu, M. Vignal, M. Blanchet, Mme Toutut-Picard, M. Trompille, Mme Bono-Vandorme et M. Claireaux

-----

#### **ARTICLE 40**

## ÉTAT C

## « Contrôle et exploitation aériens »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.